

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: D'informer les requérants de la difficulté qui existe, savoir: la traverse de la rue du Parc et de l'Île qui n'est pas propriété de la Ville.

27.—(24471). Soumis un rapport du D^uté-Ingénieur en Chef, transmettant les plans des carrés Dominion, Viger et Bellerive.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De renvoyer ledit rapport à son auteur, avec instructions d'inclure le plan du Parc La Fontaine.

28.—(19497) Soumis un rapport du Surintendant de Police, au sujet du constable Joseph Mongeau.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: D'accorder un congé de deux mois, avec salaire, au constable Mongeau, à partir du 1^{er} décembre 1914, attendu que le constable Mongeau est malade depuis quelque temps, que sa maladie a été déclarée incurable, et que le Surintendant de Police recommande sa mise à la retraite.

29.—(24469) Soumise une interpellation du Conseil, attirant l'attention du Bureau des Commissaires, sur le fait, que certains conducteurs de tramways négligent de crier le nom des rues.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De transmettre ladite interpellation au Surintendant de la Compagnie des Tramways, avec prière de faire remédier à l'état de choses, qui y est mentionné.

30.—(24467) Soumise une interpellation du Conseil, au sujet du danger causé par les traverses à niveau de la Compagnie du Grand-Tronc.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De donner instruction à l'Ingénieur en Chef, (MacLeod) de communiquer avec les Ingénieurs de la Compagnie pour qu'il soit remédié, immédiatement à l'état de choses dont on se plaint.

31.—(2339) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant de régler l'action prise par M. J. A. Christin, contre la Cité, sur paiement au demandeur d'une somme de \$2,000, en capital, intérêts et frais.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ledit rapport et de faire rapport au Conseil, en conséquence.

32.—Soumis le dossier, au sujet de la construction d'un garage municipal.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De référer au D^uté-Ingénieur en Chef pour rapport d'urgence.

33.—(22555) Soumis un rapport du Département en Loi, recommandant le règlement de certaines réclamations, en rapport avec la rupture de l'égout de la rue Mill.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: De recommander au Conseil le vote d'un crédit de \$4,937.66, pour le règlement desdites réclamations.

34.—Attendu qu'il est de toute utilité de procurer du travail à un grand nombre d'ouvriers et de journaliers actuellement immobilisés par suite de la crise financière créée par la guerre européenne;

Attendu que la grande majorité des sans-travail, victimes de cette inertie commerciale sont de braves, soumis et honnêtes travailleurs qui ont à cœur de soutenir leurs familles par l'argent qu'ils gagnent;

Attendu que ces mêmes ouvriers appartiennent à la classe énergique de notre société qui préférerait endurer la faim que de se savoir à la charge de l'assistance publique;

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That petitioners be informed of the difficulty now existing, viz.: the crossing on Park and Island street, which is not the City's property.

27.—(24471) Submitted a report from the Deputy Chief Engineer, transmitting the plans of Dominion, Viger and Bellerive Squares.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said report be referred back to the Deputy Chief Engineer, with instructions to include in same La Fontaine Park.

28.—(19487) Submitted a report from the Superintendent of Police anent constable Joseph Mongeau.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That constable Mongeau be granted two months leave of absence, with salary, from the 1st December 1914, in view of the fact that he has been ill some time, and that his illness has been declared incurable, and that the Superintendent of Police recommends that he be superannuated.

29.—(24469) Submitted a question put by a member of Council, drawing the attention of the Board of Commissioners to the fact that certain tramway conductors neglect to announce the names of the streets.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That said question be transmitted to the Superintendent of the Tramways Co. with a request that such a state of things be remedied.

30.—(24467) Submitted a question put by a member of Council anent the danger arising from the level crossings on the G. T. R.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That instructions be given to the Chief Engineer (McLeod) to confer with the Company's engineers in order that the state of things complained of may be immediately remedied.

31.—(23339) Submitted a report from the Law Department, recommending that the action taken against the City by Mr. J. A. Christin, be settled by paying to the Plaintiff a sum of \$2,000 (capital, interest and costs).

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That said report be approved and that a report be made to Council accordingly.

32.—Submitted the documents anent the construction of a municipal garage.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That the same be referred to the Deputy Chief Engineer for an immediate report.

33.—(22555) Submitted a report from the Law Department, recommending the settlement of certain claims in connection with the breaking of the Mill street sewer.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$4,937.66 be voted for the settlement of the said claims.

34.—Whereas it is of the utmost importance that work be provided for a large number of laborers who are actually out of employment, owing to the financial crisis caused by the European war;

Whereas the great majority of the unemployed who are the victims of this commercial stagnation, are worthy, law-abiding and honest workers who have at heart to support their families with the money they earn;

Whereas these laborers belong to an energetic class of our community, who would starve rather than depend on public charity;